

SAINT-MARCEL
Réunion du Conseil Municipal du 07 Février 2022 à 19 h 00

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 07 Février 2022, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

Le procès-verbal de la séance du 13 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

FINANCES

Reprise par anticipation des résultats 2021 – Budget Annexe ZAC des Fontaines → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2021.

Les budgets primitifs pour l'exercice 2022 ont été votés. Les recettes et les dépenses ainsi prévues s'élèvent à 15 201 634.17 € pour le budget principal et 7 258 855.46 € pour le budget annexe ZAC des Fontaines.

Travaux de déploiement de cuves de récupération des eaux pluviales de toiture – Demande de subvention → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement estimatif, pour la réalisation des travaux de déploiement de cuves de récupération des eaux pluviales de toiture et a autorisé Monsieur Maire à solliciter une aide du Département de Saône-et-Loire, au titre de l'Appel à projets 2022, à hauteur de 15 000.00 €

Travaux de déploiement la vidéoprotection – Demande de subvention → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement estimatif, pour la réalisation des travaux de déploiement de la vidéoprotection et a autorisé Monsieur Maire à solliciter une aide du Département de Saône-et-Loire, au titre de l'Appel à projets 2022, à hauteur de 24 000.00 €

Projet de réaménagement de la bibliothèque municipale – Demandes de subventions → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement estimatif, pour le réaménagement de la bibliothèque municipale et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les aides du Département de Saône-et-Loire, au titre du dispositif de « Conseil et accompagnement culturels au service des territoires », à hauteur de 9 000.00 € et de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, au titre de la « Dotation Générale de Décentralisation - Concours particulier pour les bibliothèques », à hauteur de 5 400.00 €.

Spectacle à la bibliothèque municipale – Demande de subvention → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Département de Saône-et-Loire, au titre du dispositif « TADAM », coordonné par la BDSL, à hauteur de 400 €.

Garantie d'emprunt HABELLIS → Le Conseil Municipal a accordé sa garantie financière à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré HABELLIS, qui va procéder à la réhabilitation de 8 logements, 10 rue Abélard.

URBANISME

Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Chalons - Avis → Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Chalons, notamment sur le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement concernant la commune, conformément à l'article R.153-5 du Code de l'Urbanisme avec la demande de prise en compte des observations, sur le fond et la forme du projet de PLUi arrêté.

Règlement Local de Publicité Intercommunal du Grand Chalons - Avis → Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) du Grand Chalons, notamment sur le zonage et le règlement, conformément aux articles L.153-15 et R.153-5 du Code de l'Urbanisme et L.581-14-1 du Code de l'Environnement ;

TRAVAUX COMMUNAUX

Rue de la Centaine – Dissimulation des réseaux : ➔ Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la commande auprès du SYDESL, relative à l'enfouissement des réseaux :

- Basse tension ➔ pour un montant de 59 960,12 euros HT.
- Télécommunication ➔ pour un montant de 52 720,35 euros HT.
- Eclairage électrique ➔ pour un montant de 31 000,00 euros HT.

Rue Philippe Flatot/Rue Curtil Canot – Dissimulation des réseaux : ➔ Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la commande auprès du SYDESL, relative à l'enfouissement des réseaux :

- Basse tension ➔ pour un montant de 71 839,67 euros HT.
- Télécommunication ➔ pour un montant de 21 208,27 euros HT.
- Eclairage électrique ➔ pour un montant de 23 000,00 euros HT.

Renouvellement matériel vétuste – Eclairage public ➔ Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la commande relative au renouvellement du matériel vétuste (luminaires énergivores), auprès du SYDESL, pour un montant de 53 205,50 € HT

BIENS COMMUNAUX

Vente de terrain ➔ Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente des parcelles cadastrées section T n°669, n°866, n°868 et n°917 (pour partie) d'une superficie de 1 527 m², situées rue Denis Papin, pour un montant de 30 435,00 €.

Vente de terrain ➔ Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente des parcelles cadastrées section T n°669, n°866, n°868, n°917 et 919 (pour partie) d'une superficie de 2 360 m², situées rue Denis Papin, pour un montant de 43 496,00 €.

Urbanisme - Eco-quartier Z.A.C. "Sur les Fontaines" – Vente à particuliers ➔ Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente des parcelles situées dans la ZAC "Sur les Fontaines", cadastrées :

- section G n°576, n°603, n°617 et n°685, d'une superficie totale de 686 m² pour un montant de 54 194 €.
- section G n°657, n°703 et n°717, d'une superficie totale de 592 m² pour un montant de 46 768 €.

SERVICE CULTURE

Participation financière Conseil Régional ➔ Depuis plusieurs années, le Conseil Régional soutient la création artistique et favorise la présence des acteurs culturels sur le territoire. Il a instauré un dispositif d'aide intitulée " Aide aux structures de diffusion d'envergure intermédiaire ". La programmation culturelle du "Réservoir" s'inscrit pleinement dans ce dispositif et à ce titre, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Régional à hauteur de 10 260 €.

PERSONNEL COMMUNAL

Débat sur la protection sociale ➔ Le Conseil Municipal a pris acte du débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.